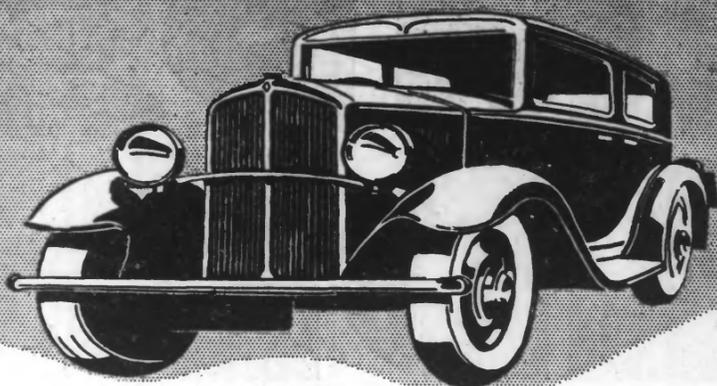


Acheter une voiture française, c'est lutter contre le chômage



LA MONAQUATRE 1932

Ceux qui désirent une voiture ÉCONOMIQUE - SOLIDE - ÉLÉGANTE doivent d'abord exiger qu'elle ait DES DIMENSIONS NORMALES

LA MONAQUATRE 7 CV RENAULT 4 cylindres est la seule qui remplisse ces conditions : Elle offre 4/5 places très spacieuses (1 m. 17 aux places avant - 1 m. 23 aux places arrière)

SA CONSOMMATION EST RÉDUITE

9 litres 06 d'essence aux 100 kms sur Paris-Bordeaux à 59,9 de moyenne sous le contrôle de l'A.C.F.

ELLE RÉALISE EN TOUTE SÉCURITÉ DE BELLES MOYENNES

96 kms 445 de moyenne pendant 6 heures consécutives à Monthéry, sous le contrôle de l'A.C.F.

Il n'existe pas de voiture aussi spacieuse et dont le coût d'exploitation soit moins élevé : l'amortissement d'une Monaquatre est très faible car cette voiture conserve longtemps sa valeur grâce à sa robustesse.

C'EST LA PLUS MODERNE DES VOITURES ÉCONOMIQUES

8 carrosseries dont une conduite intérieure. 18.400 4/5 places.

51-53, Champs-Élysées, PARIS - BILLANCOURT (Seine) et chez tous les Agents. Vente à crédit par la D.I.A.C.



Vente directe du fabricant aux particuliers - franco de douane



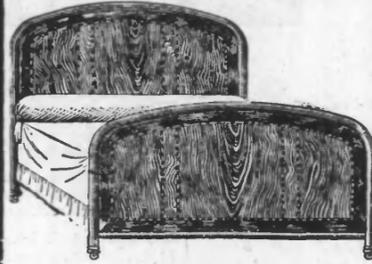
100.000 clients par an au 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue (franc. gratuit).
Meinel et Herold, Klingenthal (Saxe) 682

Usine BARENNE AU LIT MODERNE

62, Rue Fosse-aux-Chênes, ROUBAIX Arrêts cars A et GK, Place Fosse-aux-Chênes

180, Rue des Piats, TOURCOING Coin rue du Virolis, arrêt car M à l'Alsacienne

DU 2 JUILLET AU 11 JUILLET GROS SACRIFICES



1 LIT gros tubes en 125. 159 fr.
1 SOMMIER métallique irrécusable avec 1 matelas 20 kilogs lainelette : 249 fr.
1 TRAVERSIN belle lainelette.
1 DRAPS sans couture.
1 COUVERTURE mixte.
1 Superbe COUVRE-LIT.
1 PRIME.

TOUS CES ARTICLES : Ces articles mais avec 1 LIT 2 PANNEAUX ACIER 320 fr.

TRANSPORT GRATUIT NORD et PAS-de-CALAIS CATALOGUE SUR DEMANDE

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE

Mieux que le thé, mieux que le café, mieux que toutes les infusions... Une tasse de TISSANE DE TOURNAI, recette d'un bon paysan des environs d'Amboise, est le meilleur remède pour régulariser les fonctions, éviter toutes les congestions, faciliter la circulation du sang et rétablir la santé. C'est un remède inoffensif, peu coûteux, avec lequel on a bon appétit, bonne digestion, bon sommeil. — La boîte : 3 fr. 50. — A Lille, Grand Pharmacie de France ; à Amiens, Pharmacie Principale, — Poste à France, Pharmacie Principale Tours.

IVROGNERIE

guérir rapidement et discrètement par la Poudre NARCEL Toutes pharmacies, 7 fr. 85 la boîte. Notice gratuite Laborat' NARCEL à Neux-les-Mines (P.-de-C.)

CAISSERATERNELLE DE CAPITALISATION

Société anonyme française pour favoriser l'Économie et l'Épargne au Capital de VINGT MILLIONS entièrement versés
Entreprise privée, régie par la loi du 19 Décembre 1907

Siège Social : 6 et 8, rue Léon Trullin, LILLE
Compte de chèques postaux N. O. 1641
Utiliser pour envois d'argent N° 267 LILLE
Adresse Télégraphique : CAISSFRAT Lille

LA PLUS AVANTAGEUSE : Seule Société accordant en plus du maximum des avantages légaux, la participation aux bénéfices.

LA PLUS SURE : L'actif placé, évalué au 31 décembre dernier conformément aux dispositions légales, y compris les sommes en banques et en caisse, représentait, par rapport aux réserves mathématiques totales, un excédent de 10.43 % de ces réserves. Nous signalerons à titre de comparaison que dans la plus importante des autres sociétés de capitalisation cet excédent n'était, au 31 Décembre dernier, que de 5.09 %.

TARIF MINIMUM LÉGAL

Capital garanti	10.000	25.000	50.000	100.000	250.000 fr.
Versement par mois	20	50	100	200	500 fr.
Maximum des Versements	5.840	14.600	29.200	58.400	146.000 fr.
ou Prime Unique	3.540	8.850	17.700	35.400	88.500 fr.

A la quinzième année, chaque titre donne droit :
1° A une valeur de rachat garantie (maximum légal).
2° A une participation aux bénéfices.

DOUZE TIRAGES GARANTIS PAR AN

Tous les titres portent une combinaison de trois lettres qui leur assure à chaque tirage mensuel, pendant toute leur durée soit 30 ans, une chance de remboursement de 100.000 fr.
Les tirages ont lieu en public au siège social, le dernier jour de chaque mois à midi précis.
Trois roues mobiles portant chacune les 26 lettres de l'alphabet désignent à chaque tirage cinq combinaisons différentes de trois lettres.
Tous les titres portant l'une de ces cinq combinaisons sont aussitôt remboursés au capital garanti. La seule condition que les cotisations échues avant le mois du tirage aient été payées.

TIRAGE DU 30 JUIN 1932

Combinaisons sorties	Vitres remboursés
1° C. A. M.	1 titre de 100.000 fr. = 100.000 fr.
2° N. G. O.	22 — de 50.000 fr. = 1.100.000 fr.
3° B. V. D.	28 — de 25.000 fr. = 700.000 fr.
4° T. Y. R.	58 — de 10.000 fr. = 580.000 fr.
5° Y. V. F.	20 — de 5.000 fr. = 100.000 fr.
	20 — de 2.500 fr. = 50.000 fr.
	7 — de 1.000 fr. = 7.000 fr.

Soit 155 titres pour 1.882.000 fr.

- M. CATHELIN F., docteur à Fontenay-le-Comte (S.-et-O.) a reçu 100.000 fr.
- Mlle COCHARD Antoinette, 164, r. Flichambault, Reims (M.) a reçu 50.000 fr.
- M. BURNIER Jean-André, agriculteur, Reims (M.) a reçu 50.000 fr.
- M. FAYE POITEMONT, à Aubremetz (Pas-de-Calais) a reçu 50.000 fr.
- M. DELORME charcutier, rue Gambetta, Beauvais (Oise) a reçu 50.000 fr.
- Mme LECOMTE Achille, rue Nationale, Anzin (P.-de-C.) a reçu 50.000 fr.
- M. LACASSE MENU, rue de la Gare, Pont-de-la-Daule (N.) a reçu 50.000 fr.
- M. PARENT, cultivateur, Assainville, p. Montdidier (Somme) a reçu 50.000 fr.
- Mme Vve JOLY Julienne, 2, rue de Soisy, Corbeil (S.-et-O.) a reçu 50.000 fr.
- M. PALPE Paul à Messon (Aube) a reçu 50.000 fr.
- M. POUILLET, 15, rue Tesson, à Paris a reçu 50.000 fr.
- M. BERNIER Henri, rue de Verdun, Ste-Menehould (Marne) a reçu 50.000 fr.
- M. HANOL Charles, négociant, à Amblimont (Aisne) a reçu 50.000 fr.
- M. FROMENT Augustin, contrain, au Tillieu, Sous-la-Bois a reçu 50.000 fr.
- M. VANCOURT J. 9, r. de la Gde-Maison, Romberghes (N.) a reçu 50.000 fr.
- M. CARON LAJENESSE, à Dompierre-en-Santerre (Somme) a reçu 50.000 fr.
- M. DEYON Roger, à Cohan (Pas-de-Calais) a reçu 50.000 fr.
- M. BOURLAT TIREAU, coiffeur, à Bohain (Aisne) a reçu 50.000 fr.
- Mme DELAURE Lucette, à Regnière-Ecluse (Somme) a reçu 50.000 fr.
- M. DELAURE Louis, rue du Marais, Envermeu (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. ROBERT rue du Collège, à Joinville (Haute-Marne) a reçu 50.000 fr.
- M. DEFEVRE LEUR, cultivateur, à Steenvoerde (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. DERYAUX René, 30, rue de Paris, à Denain (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. LAGAVE, 15, r. Stanley, Fosse 12, à Lens (Pas-de-Calais) a reçu 50.000 fr.
- M. COLLETTI Paul, rue de l'Herminette, Mouscron-St-Waast (N.) a reçu 50.000 fr.
- M. SALVAGE, boulanger, 11, rue St-Quentin, Soissons (Aisne) a reçu 50.000 fr.
- M. COBRIER Victor, à Reims (M.) a reçu 50.000 fr.
- Mlle FREVILLE V., angle Gaspard, Combaux (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. VANHEEGHE WALSBECK, cultivateur, St-Pierre-Brouck (N.) a reçu 50.000 fr.
- M. COMBE Pierre, charcutier, à Villers-Bretonneux (Somme) a reçu 50.000 fr.
- M. DESJARDINS ROGER, 99, r. du Christ, Mouscron (Belg.) a reçu 50.000 fr.
- M. CARLIER COCQ, à Nampcelles-la-Cour (Aisne) a reçu 50.000 fr.
- M. CARLIER COCQ, à Nampcelles-la-Cour (Aisne) a reçu 50.000 fr.
- M. TROUILLON Jean, de la Gaillette, Longny (M.-et-S.) a reçu 50.000 fr.
- M. BRASSART BILLET, r. de la Gare, à Guesnart (Ardennes) a reçu 50.000 fr.
- M. LEMAITRE Albert, r. de la Gare, à Guesnart (Ardennes) a reçu 50.000 fr.
- M. HANNIBAL GAMBART, 50, r. Gouverneur, Quessy-Che (A.) a reçu 50.000 fr.
- M. GOLLARD André, à Clémont-Marcq, Combaux (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. COLLIN, 70, rue des Capucins, à Reims (Marne) a reçu 50.000 fr.
- M. AUBERT, à Boulogne, St-Symphorien-des-Bois (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. VANCAPPE RYNGAERT, Piaz, à Ste-Menehould (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. LEFEVRE Jules, rue de V. P., à Gouzeoncourt (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. MICHEL Eugène, Chef de gare, à Dinckel (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. BURDAN Jules, La Houssaye, à Rumilly (Ardennes) a reçu 50.000 fr.
- M. TIRMAN LOUÏE, rue de la Gare, à Maroing (Nord) a reçu 50.000 fr.
- Mme INGELBACH, 24, rue de la Calix, à Dinckel (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. LECOESTER Victor, brasseur, à Quésy (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. DELYART Augustin, St-Martin, Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.) a reçu 50.000 fr.
- M. HAUTIER René, 71, rue de l'Église, Chézy (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. LEPICIER Robert René, 53, r. Kieber, Wasquehal (Nord) a reçu 50.000 fr.
- Mlle BUZZE Céline, au Fort de Lomprez (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. BOUTIER Eugène, à Eglise, Chézy (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. COCHEREAU maître de Saint-Omer (Eure-et-Loir) a reçu 50.000 fr.
- M. BLONDEAU FRUCHART, 19, r. Pont-Neuf, Béthune (P.-C.) a reçu 50.000 fr.
- M. AUBERT, à Reims (M.) a reçu 50.000 fr.
- M. RAY Claude, cité Gillet, N. Maison, 117, à Roanne (Loire) a reçu 50.000 fr.
- Mlle CÉLÈNE, au Bour de Meaux, (Seine-et-Loire) a reçu 50.000 fr.
- M. DUFAYE Étienne, 66, rue du Plat, à Lille a reçu 50.000 fr.
- Mme MALVOISIN Jeanne, Foncqueville (Pas-de-Calais) a reçu 50.000 fr.
- M. PRIVAT René, rue de Camille, Valenciennes (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. PENEZ-FAIX 70, rue Mazingarbe, Nonchelles (P.-de-C.) a reçu 50.000 fr.
- M. MORCOLLET Gustave 36, r. Jean-Baudin, Villeneuve (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. BOTTIER Charles, rue de l'Église, Chézy (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. BLOQUET FERON, rue du Marais, Doutrin (P.-de-C.) a reçu 50.000 fr.
- Mme MORHANGE Lucie, à Delme (Moselle) a reçu 50.000 fr.
- M. JOSSANT Bernard, 9, rue de Riches, Bourges (Cher) a reçu 50.000 fr.
- Mlle MAYE Marie-Rose, r. Gustave-Delory, Cuvalling (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. VARENAÏ Barthélemy, Poste 10, Le Bourget (S.) a reçu 50.000 fr.
- Mme BELLOT René, Souire, V. St-Pierre, Hensy (N.) a reçu 50.000 fr.
- Mme CHARPENTIER Marg., 30, r. Corbel-Maison, Amiens a reçu 50.000 fr.
- M. DEGEORGE, entrep., du Tour de Ville, Beauvais (Oise) a reçu 50.000 fr.
- M. RICHARD ZELAE, cultivateur, Valenciennes (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. DUBAÏPAS VAHE, cultivateur, Gouy-en-Artois (P.-de-C.) a reçu 50.000 fr.
- M. ROUPPELLE Charles, rue de la Gare, à Vicoq (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. JOLY-FASSIAUX, 28, r. Maisons-Lafitte, Houilles (S.-et-O.) a reçu 50.000 fr.
- M. CALLEGARI Victor, briquetier, Conlier, à Roye (Somme) a reçu 50.000 fr.
- M. HENRI Charles, 71, rue de Valenciennes, Valenciennes (Nord) a reçu 50.000 fr.
- Mme DELANNOY 141, avenue de Liège, Valenciennes (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. SINAVE Cyrille, 31, rue Neuve, à Werwicq (Belgique) a reçu 50.000 fr.
- M. BOUQUET M. Th. av. Bourgeois, Ste-Menehould (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. TULLIER PICHON, rue de l'Église, à Wavrin (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. TRYHOEN VERBAERE, à Quésy (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. FRANÇOIS Charles, 16, r. du Plateau, Fontenay-s.-Bois a reçu 50.000 fr.
- Mlle HUBILLON Simone, 53, r. des Ecoles, Wignehies (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. PETIT Paul, à Saint-Meslin-du-Bosc (Eure) a reçu 50.000 fr.
- Mme MAX Zina, à Longueuil-Annel (Oise) a reçu 50.000 fr.
- M. JACOB Joseph, à la Plaigne, p. Taninges (Haute-Savoie) a reçu 50.000 fr.
- Mme PETRE (ARRE), propriétaire, à Dizy-le-Grand (Aisne) a reçu 50.000 fr.
- Mme CAULLEZ Maria, à Esquedocques (Pas-de-Calais) a reçu 50.000 fr.
- M. PETIT Maurice, rue Aricie-Carnel à Beauvais (Somme) a reçu 50.000 fr.
- M. HERSENT MASSET Bicaillie-Thiembroua Pas-de-Calais a reçu 50.000 fr.
- M. LEBLOUX Edmond, 27, rue Flichambault, Reims (M.) a reçu 50.000 fr.
- Mlle SANNIER Fernande, St-Martin-au-Bosc (Seine-Inf.) a reçu 50.000 fr.
- M. DANIEL PIERRE, à Valenciennes (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. PETIT Aimé, à Jumièges, par Beauvais (Aisne) a reçu 50.000 fr.
- Mlle TRILLIER Adrienne, 116, r. St-Acheul, Amiens (Somme) a reçu 50.000 fr.
- M. PICARD René, Souire, Valenciennes (Nord) a reçu 50.000 fr.
- Mlle JACQUEMINET Roberte, propriétaire, à Tréball (Marne) a reçu 50.000 fr.
- Mlle BARTHOLOMÉES Arlette, 51, rue de Lannoy Fives-Lille a reçu 50.000 fr.
- Mme BOITE DUFOR, 65, rue Meunier, à Valenciennes (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. PONT Bertrand, 69, r. de Canteleu, Douai (Nord) a reçu 50.000 fr.
- M. LEFEVRE Gustave, Remy-Rivière, p. Vieux-sur-Aigle a reçu 50.000 fr.
- Mme DELGAS Léon, Lotis-Faucher, à Grand-Quévilly (S.-I.) a reçu 50.000 fr.
- Mme RIDAUT Eugénie, à Marcellijez-Buxy (S.-et-L.) a reçu 50.000 fr.
- M. MAZINGHE Raoul, rue d'Antich, Marquette-en-Ostrevant a reçu 50.000 fr.

Prochain Tirage le 31 JUILLET 1932

Notices explicatives et renseignements sur demande à M. René DIVILLIER, Directeur, 6 et 8, rue Léon Trullin, LILLE ou à l'un des représentants de la Société

LE REMBOURSEMENT DE TOUTS LES TITRES "ST GARANT"

APRÈS QUINZE ANS PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

ÉCOULEMENTS Goutte matinale

Avec la Diète seul la guérison est certaine et sans recourir possible, ce qui lui seul supprime même les douleurs les plus aiguës de la goutte matinale. — 1^{re} notice avec renseignements 2847 V. DÉTROT, Pharmacie spécialisée à ANNEAUX

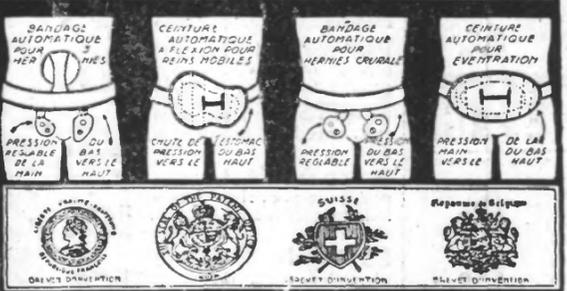
CABINET DENTAIRE A. BOTTIN

33 ans d'existence
15, Rue Ernest-Doeninck, LILLE. — Assurances Sociales
Extraction sans douleur 5 fr. — Dentiers parfaits

CONCOURS 100.000 francs de PRIX



LES ÉTABLISSEMENTS ORTHOPÉDIQUES COUTURIER ALFRED HERNIÉ



Guérissez en adoptant les bandages à pelotes réversibles à pressions, réglables et automatiques et à flexions, spécialement inventés pour les cas présentés ci-dessous

Machines à Coudre EXCELSIOR & VERITAS J. DASSONVILLE

102, Rue de Paris, Lille

Les Taches de Rousseau

disparaissent en 48 heures, grâce à la CRÈME DES TROIS FLEURS D'ORIENT

Pierre MARCHAL

LILLE - 38-40, Rue Esquermoise - LILLE

Pour donner à notre personnel un repos indispensable, nos Magasins seront fermés les dimanches 3-10-17-24-31 juillet et 7-14 août.